



Paroisse d'Aigle – Yvorne - Corbeyrier

## **PROCES-VERBAL de l'Assemblée de la paroisse d'Aigle**

**du jeudi 30 mars 2017, 20 h 15  
à la Chapelle St-Jean à Aigle**

**Présidence :** M. Willy Ansermoz

**Excusés :** Mme Danielle Nicolier ; M. Simon Martin ; Les Municipalités d'Aigle, Yvorne et Corbeyrier ; M. et Mme Kalbfuss ; Mme Isabelle Morier ; Mme Virginie Buttica ; Mme Jeanne Ansermoz, Mme Merlo

M. Ansermoz salue la présence de Mmes Forestier et Joss, du conseil régional, M. Dessauges, qui représente l'EERV et les paroissiens présents ce soir.

L'assemblée se déroule selon l'ordre du jour prévu en présence de 24 paroissiens.

### **1. ACCUEIL PAR LE PASTEUR ET PRIERE**

Une prière est dite par le pasteur Jean-Denis Roquet. M. Ansermoz propose la lecture des principes constitutifs. La lecture n'étant pas souhaitée, l'assemblée est ouverte à 20h17.

### **2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'AP DU 29 NOVEMBRE 2016**

M. Ansermoz et Mme Genillard prennent lecture du dernier PV. M. Ansermoz demande si un complément ou modification souhaite être apporté. Personne se manifestant, le PV est accepté par applaudissement avec remerciement à Mme Nicolier pour sa rédaction.

### **3. RAPPORTS DU CONSEIL SUR LA VIE DE LA PAROISSE**

Jean-Louis Crot, Président, prend la parole. Les rapports sont à disposition lors de l'assemblée pour toutes personnes souhaitant les consulter.

Le 5 février a eu lieu le culte d'installation à Yvorne de la Diacre Mme Boismorrand.

En ce qui concerne le jardin Solidaire : Le projet est fortement apprécié par la Paroisse et la présence de plusieurs ethnies et de leur intégration. La parcelle est mise à disposition par la commune d'Aigle.

La paroisse s'était approchée de la fondation Bois-Soleil pour un éventuel prêt. Il ne sera plus nécessaire de faire ces démarches étant donné que les comptes se présentent de manière favorable.

Une table ronde a eu lieu avec la fondation Clin-d'œil en présence de Municipaux d'Aigle, des membres fondateurs ainsi que M. André Merlo, M. J-L Crot ainsi que leur avocate. La discussion attendue depuis près de 2 ans était ouverte. La Mucipilatité d'Aigle a pu pourvoir un siège au sein du conseil de la Fondation. La Paroisse en a demandé un et attend le 1<sup>er</sup> avril pour savoir s'il sera accepté. Le dossier sera suivi avec toute l'attention du conseil de Paroisse.

## Didier Heller

Une augmentation de la fréquentation des prières de Taizé a été constatée. De bonnes surprises sont à relever de par la présence de personnes venant de Monthey, Bex ou encore Roche

Au jardin Solidaire, la fête d'ouverture a accueilli environ 60 personnes. La Municipalité et les écoles furent présentes et auront un petit bout de jardin. Beaucoup d'enfants sont venus dans la joie de pouvoir travailler la terre.

Concernant l'enfance : Le Culte de Noël en famille est toujours bien fréquenté, avec une scénette et une crèche vivante. Merci à Grégory Devaud pour avoir mis à disposition ses animaux dont, de tous petits moutons.

## Jean-Denis Roquet

Le groupe de prière se poursuit à la Cure et ceci avec beaucoup de plaisir.

Les Cultes CCI ont continué. Un culte particulier a été proposé le 12 mars au Cloître. Avec bénédiction et onction à l'issue de la scène, il sera proposé deux fois par an car il fut très apprécié.

M. Ansermoz remercie les intervenants pour leurs bons rapports.

## **4. COMPTES 2016**

M. Keaslin, caissier, prend la parole

Il avait été budgétisé une perte de 36'500frs pour 2016. Le résultat est plus rassurant avec -29'104,57frs. Ce bon résultat a tout de même été obtenu malgré une dépense extrabudgétaire liée à la formation avec M. Jafrin et également une autre de 5198,50frs sur l'information de proximité qui sont les journaux envoyés à la population. On peut observer une nette augmentation des offrandes suite à cette action. Il y a aussi à noter, que c'est la première année que la Paroisse rembourse la dette de Cité derrière. Ce qui signifie que l'on diminue ce que l'on diminue notre dette.

M. Ansermoz remercie le caissier pour l'excellent travail et la qualité des documents fournis

## **5. RAPPORTS DE LA COMMISSION DE GESTION**

a) Les comptes

M. Wittwer lit le rapport de la commission de gestion. Suite de quoi il demande de donner décharge au caissier.

b) Approbation des comptes par l'Assemblée.

M. Ansermoz soumet à l'Assemblée l'approbation des comptes 2016 par un levé de main. A l'unanimité les comptes sont acceptés, avec remerciements au caissier et à la commission de gestion.

Jean-Louis Crot souhaite apporter quelques compléments. Premièrement le déficit est moins marqué grâce au rabais de 15'000frs à la contribution régionale et cantonale pour L'EERV. La deuxième chose c'est que la commune met à disposition gratuitement les locaux de la chapelle St-Jean et troisièmement, les nombreux dons des paroissiens ont permis de soutenir les comptes. Il profite de remercier les personnes concernées par la rédaction du journal. Car c'est par ce biais là que nous pouvons sensibiliser la communauté.

c) La vie de Paroisse

M. Wittwer lit le rapport de la vie de la Paroisse.

d) Approbation du rapport sur la vie de la Paroisse

M. Ansermoz demande à l'Assemblée de voter le rapport en levant la main. A l'unanimité il est accepté. Il remercie la commission pour son bon travail et l'Assemblée pour son soutien.

## **6. ELECTION AU CONSEIL PAROISSIAL**

Aucune candidature n'ayant été proposée, le point 6 sera reconduit à la prochaine Assemblée.

## **7. COMMUNICATION DU CONSEIL REGIONAL**

M. Ansermoz donne la parole à Mme Forestier.

Mme Forestier apporte les salutations du Conseil Régional. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les remplacements des ministres (vacances, formations, arrêt-maladie, etc.) ne sont plus pris en charge par l'Office des Ressource Humaine de l'EERV. Une solidarité particulière c'est mise en place et aussi par quelques ministres retraités. Ce qui implique de leur part une disponibilité accrue. Le Conseil Régional salue cette collaboration et cette solidarité. Le 18 mars a eu lieu une journée sur ce thème.

L'Assemblée Régionale a eu lieu le 15 mars 2017 à Villeneuve. Un nouveau délégué Laïc fut élu, en la personne d'Olivier Rouvez, par ailleurs président du conseil Paroissial des avançons. Les autres délégués sont Monsieur Gérald Dessauges, d'Ollon, et Yaël Saugy de Noville, ainsi que Frédérique Keller et Nicole Bonnet. Il reste une place vacante à cette délégation.

A la Paroisse des Avançons aura lieu, le 25 mai, la journée régionale qui s'intitulera « Convergents ».

Mme Forestier termine par des remerciements pour l'engagement fait par chacun.

M. Ansermoz la remercie pour son discours.

## **8. COMMUNICATION DE L'EERV**

M. Dessauges nous présente le rapport de l'EERV « L'écho des Synodes »

Election complémentaire du ministre au conseil synodale suite au départ à la retraite de M. J-M Sordet. L'unique candidat, M. Laurent Zumstein est élu par 38 voix sur 57.

La prise de parole de Béatrice Métraux du Conseil d'états, cheffe du département des institutions, dont l'EERV fait partie. Elle a fait un compte-rendu sur la position du conseil d'état qui souhaite garder un lien fort avec les deux églises, l'EERV et la fédération des églises catholiques. Elle a parlé longuement d'un enjeu concernant une initiative du groupe UDC qui remet en question les reconnaissances des églises. Il s'agit là de la question de subventionnement de l'état pour les églises.

M. J-L Crot. demande si la candidature pour remplacer M. Sordet devait être automatiquement repourvue par un ministre ? *Réponse* : Oui, le règlement le demande. Le conseil Synodale doit être constitué de 3 ministres et 4 Laïcs.

A la question, « Est-ce que la nouvelle HES de Théologie à St-Légier est en lien avec l'EERV ? Les liens sont indirects. Le synode est partisan, il soutient le projet et souhaite offrir des moyens pour son développement. Par contre, ils n'ont pas connaissance du plan d'étude.

M. Ansermoz le remercie pour son rapport.

## 9. AVENIR DE LA PAROISSE

*Didier Heller* : Une jeune chanteuse d'Yvorne collabore pour un texte biblique dans le but d'animer plusieurs cultes, le premier celui du 30 avril prochain. Son deuxième projet est de monter un « Café Cure ». Café accompagné d'échanges, de rencontres. Le public cible sont les paroissiens, les amis, les parents du culte d'enfance. Chaque mercredi depuis le 17 mai de 14h à 17h à la Cure d'Yvorne.

*Jean-Louis Crot* : Le projet immobilier des 3 bâtiments prend forme, il a même un peu d'avance. Les premiers locataires pourront prendre place le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les seconds au 1<sup>er</sup> décembre 2017 et pour le troisième bâtiment au 1<sup>er</sup> février 2018. Il remercie M. Merlo pour son engagement et sa présence sur les réunions de chantier.

Arrivé au terme du premier module de la formation avec M. Jafrin, il ne sera pas possible de poursuivre le deuxième module car pas le budget ne le permet pas.

A partir du deuxième semestre, le Conseil Paroissial va offrir un culte 1 fois par mois à la région. Surtout pour la région des Ormonts car c'est là que le besoin se fait le plus ressentir mais pas à plus de 25 minutes de déplacement d'Aigle. Ils seront en ajout des cultes déjà agendé pour Aigle.

*Jean-Denis Roquet* : Les CCI de l'année prochaine se vivront différemment. Au vu du manque de jeune sur Aigle et de la bonne entente avec Ollon, les cultes CCI se feront donc sur Ollon le temps de pouvoir aussi s'installer dans les nouveaux locaux de la Paroisse et probablement les jeune de Ollon-Villars viendront sur Aigle.

10. **DEPART DE MME BARBARA GENILLARD, SECRETAIRE PAROISSIALE**  
M. Ansermoz transmet avec un certain regret le départ de la secrétaire de l'assemblée de Paroisse, Mme Barbara Genillard. Il la remercie pour le travail effectué lors des assemblées et lui souhaite le meilleur pour l'avenir.

## 11. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Mme Butticaz propose, pour éviter la relecture des PV en début d'assemblée, de mettre à disposition le PV aux Paroissiens lors des Cultes ou au bureau paroissial et de demander une lecture au cas par cas. Mme Joss interpelle l'assemblée pour rappeler que nous devons mettre à disposition le PV ainsi que les comptes au moins 10 jours avant l'AP, selon les directives cantonales. M. Ansermoz demande si la proposition est acceptée. Cette offre est fortement approuvée.

Le poste de secrétaire de Paroisse est à pourvoir pour la prochaine assemblée.

Le pasteur Heller donne la prière de fin d'Assemblée et M. Ansermoz invite toutes les personnes présentes à rester pour partager une collation.

L'assemblée prend fin à 21h50

Le président :

La secrétaire :

Willy Ansermoz

Barbara Genillard